

DEFINITIONS ET CONCEPTS

L'expression désigne à la fois l'action qui produit une certaine configuration, et son résultat. L'organisation de l'espace définit l'objet de la géographie comme la structuration des aménagements humains à l'interface terrestre, et non plus comme l'interaction entre un milieu et des genres de vie. Epistémologiquement cela suppose qu'au-delà du désordre apparent des phénomènes présents à la surface de la Terre, il existe des logiques à révéler. La notion se développe dans les années 1960-70 en France, associée aux concepts de centre, de polarisation, flux et réseaux, hiérarchies (réseaux urbains), villes et régions.

L'exercice de l'économie se fait dans l'espace. La production conjugue terre (énergie et matières premières), travail et capital. Elle est à l'origine de flux de biens de consommation et d'investissements qui sont apprêtés aux ménages et aux entreprises. Elle engendre des revenus qui regagnent aux ménages. Ceux-ci les dépensent ou les épargnent. Aux mouvements de produits et d'argent s'ajoutent le mouvement d'informations essentielles à toute prise de décision.

Quelle place cette géographie économique accorde-t-elle à la dimension spatiale ?

L'espace a fait son apparition lorsque des nouveaux phénomènes (distribution de villes, cout des transports, localisation des industries...etc.) sont apparus et que le concept de milieu ne pouvait plus apporter les explications pertinentes à ces nouvelles logiques. Ainsi, au début du 19^{ème} siècle une branche de l'analyse spatiale des activités agricoles avait été développée par J. Von THÜNEN(1826) pour rendre compte des variations spatiales de la rente foncière par le simple jeu des distances. La théorie de la localisation agricole de Von THÜNEN démontre que sous l'emprise de la rente foncière, les variétés de culture changent par rapport à la distance de la ville centre^[1]. Par la suite, Alfred Weber l'une des principales figures fondatrices de la géographie économique expose en 1909, sa théorie sur la localisation industrielle, dénommée communément « le triangle de Weber ». Elle recherche avant tout à déterminer où une firme individuelle devrait s'établir dans l'espace, afin de minimiser ses coûts de transport par rapport à ses principaux fournisseurs et marchés. Il aurait fallu attendre les années trente pour voir se développer une autre théorie similaire concernant les activités tertiaires. Celle-ci fut portée par Walter CHRISTALLER(1933) qui développe la théorie des lieux centraux pour expliquer la taille et les réseaux des villes marchés sans faire usage des éléments du milieu naturel pour expliquer son modèle. A. LÖSCH (1938), utilisera par la suite les concepts néoclassiques de courbe d'indifférence et de remplacement des facteurs de production pour cerner les localisations d'activités productives^[2].

Après la Seconde Guerre mondiale, la théorie Christallienne de la localisation, en même temps que les théories mentionnées plus haut furent considérablement élargies par les chercheurs dans le champ nouvellement émergent de la science régionale.

Le bouleversement que connaît l'économie dans les années 1930 fait apparaître un nouveau champ, la macroéconomie, pour lequel la nation est la réalité pertinente (Keynes, 1936) ; dans quelles conditions la nation peut-elle se développer continuellement ? Ce n'est pas une tâche facile, puisque l'équilibre entre les grands agrégats de l'économie, n'est jamais automatique : il requiert, de la part des gouvernements et de la banque centrale, un jeu d'équilibriste très délicat.

Le grand dynamisme des économies après cette époque explique aussi le grand intérêt accordé aux relations internationales, à propos desquelles on a peu relevé de progrès depuis l'époque de D. RICARDO (1817) avec sa théorie des avantages comparatifs. Depuis, l'analyse économique a évolué vers les nouvelles approches de l'économie résidentielle, voire présenteielle (L. DAVEZIES, P. ESTEBE), ce qui renforce la place et le rôle du territoire dans les problématiques de développement. À cet effet, L. DAVEZIES dans son ouvrage « La République et ses territoires », nous suggère : « Il faut cesser de considérer les territoires uniquement comme des supports de croissance : ils sont autant de supports de redistribution, de mobilité, de consommation... [3]» et il rajoute que : « La question territoriale n'est donc pas seulement celle, classique, de la nature et de l'évolution des avantages comparatifs productifs innés ou acquis d'un secteur géographique, mais aussi celle de ses avantages comparatifs résidentiels dont dépend le degré de résidence sur place des détenteurs du capital et des salariés (mais aussi, pour la base non-productive, des retraités ou des touristes)[4] ».

P. ESTEBE quant à lui nous écrit que : « La richesse d'un territoire infra national (ce que l'on appelle la « base économique ») provient de deux sources : les revenus de la production de biens et de services que les agents économiques localisés dans le territoire « vendent » à l'extérieur ; on parle alors de base « productive » et les revenus liés à la résidence dans le territoire de personnes qui n'y travaillent pas, mais qui sont susceptibles de dépenser : il s'agit principalement des retraités, des résidents actifs dans d'autres territoires et des touristes. L'ensemble de ces revenus (productifs+résidentiels) détermine un niveau de demande potentielle, qui à son tour alimente des activités domestiques, tournées vers la satisfaction des besoins de la population résidente, qu'elle travaille, ou non, dans le territoire considéré[5]. »

Tels sont les domaines couverts par la recherche dans les années 1950 et 1960. Ces thématiques sont inlassablement présentes dans la discipline. La part faite à l'entreprise s'agrandit. L'intérêt pour la technologie et l'innovation se défend. Les standardisations auxquelles l'entreprise doit s'commander à l'échelle nationale comme internationale font l'objet de recherches méthodiques.

[1] J.H. Von Thünen, (1826), L'État Isolé, Ed. Guillaumin, Paris 1851.

[2] A. Lösch, (1938), « the nature of economic regions » The Southern Economic Journal.

[3] Laurent DAVEZIES, La République et ses territoires, Paris, Editions du Seuil, janvier 2008, P 07.

[4] L. DAVEZIES, Ibidem, op. cit., P 57.

[5] P. Estèbe et Al., L'économie résidentielle et le développement local : conséquence ou levier ? acadie, Octobre 2007, P03.